Record Nr. UNINA9910495745403321

Autore Blazy Adrien

Titolo L'organisation judiciaire en Indochine française 1858-1945. Tome I : Le

temps de la construction 1858-1898 / Adrien Blazy

Pubbl/distr/stampa Toulouse, : Presses de l'Université Toulouse 1 Capitole, 2018

ISBN 2-37928-058-4

Descrizione fisica 1 online resource (816 p.)

Altri autori (Persone) CabanisAndré

Soggetti History

Law

colonisation iustice

juridiction coloniale magistrature coloniale

Indochine

Lingua di pubblicazione Francese

Formato Materiale a stampa

Livello bibliografico Monografia

Sommario/riassunto

Au-delà de la mise en valeur économique, la colonisation vise à transformer les sociétés colonisées, à les guider vers l'idée du progrès telle que définie par les colonisateurs. L'instrument de régulation sociale qu'est la justice ne peut sortir inchangé d'une telle entreprise. Qu'il s'agisse de la justice des colonisateurs ou de celle des colonisés, la colonisation impose une transformation des organisations judiciaires afin de rendre possible la réalisation du projet colonial, tout en assurant la domination française. L'étude de l'organisation judiciaire en Indochine vise à montrer dans quelle mesure, le projet colonial de transformation des sociétés a été accompli par le biais de la justice. Cela renvoie à se questionner sur les choix qui ont été faits et à déterminer leur origine, qu'ils s'agissent des contingences imposées par le contexte colonial ou des lignes directrices de la politique coloniale définie en métropole, tout en tenant compte des spécificités propres à chaque possession et, sans oublier, la question des moyens disponibles et mis en oeuvre. Le temps de la construction, objet de ce

premier tome, c'est celui des quarante premières années de la colonisation française en Indochine, pendant lesquelles est mise en place une justice coloniale française bien particulière, coexistant avec les organisations judiciaires des colonisés.